



Vergnet est placé en liquidation judiciaire

Ormes, le 23 janvier 2026 – 18h15

Le tribunal de commerce d'Orléans a placé, vendredi 23 janvier 2026, la société VERGNET SA, en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité.

La poursuite d'activité est accordée jusqu'au 31 mars 2026, pour permettre de trouver un repreneur. La date limite de dépôt des offres est fixée au 20 février prochain.

La direction générale étudie la possibilité de faire appel de cette décision

À propos de Vergnet SA

Le groupe Vergnet conçoit, fabrique, installe et distribue des solutions de production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride). Fort des technologies uniques qu'il a développées et brevetées, principalement les éoliennes anticycloniques, mais également l'Hybrid Wizard, un système intelligent pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement, le Groupe est un expert des installations sur réseaux non-interconnectés en zones insulaires, cycloniques ou isolées.

Le Groupe a déjà installé 1 000 éoliennes et 402 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 50 pays et regroupe 200 collaborateurs en 11 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007. (FR001400JXA2- ALVER). L'action Vergnet est éligible au PEA-PME.

CONTACTS

Groupe Vergnet
Jérôme Gacoin
Président Directeur Général
investisseurs@vergnet.com

Aelium
Solène Kennis
vergnet@aelium.fr